



AVIS PUBLIC

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse de la Ville de Coteau-du-Lac, madame Andrée Brosseau a fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier 2023 lors de la séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le mardi 9 juillet 2024. Ce rapport est maintenant disponible sur le site Web de la Ville ainsi que la disponibilité copie papier à l'hôtel de ville et à la bibliothèque durant les heures de bureau.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 17 juillet 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chantal Paquette', is written over a light blue horizontal line.

Chantal Paquette, OMA
Greffière